Annales du T. S. Rosaire :

- Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats.
 Dans leurs communautés, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2.—Participation aux prières qui se font tous les jours dans le sanctuaire pour les vivants et les morts.
- 3.—Deux messes sont dites chaque semaine à l'intention des abonnés, pour les vivants et les morts. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante on défunte, les mérites des 104 messes dites chaque année à leurs intentions.
- 4.—Une messe est célébrée chaque mois par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour nos abonnés vivants et défunts; une communion est faite chaque mois avec la même intention, par les autres religieux de la communauté.
- 5.—Un service solennel sera célébré chaque année, dans la première semaine de novembre, pour les parents défunts de nos abonnés.

Les recommandations de prières, publiées dans nos Annales, sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cænr de Montmartre, l'église du Vœu National de France; à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain, N.-D. de la Sainte-Espérance.

HONORAIRES DES MESSES

Messe basse														 				\$0.50)
Grande messe.		٠,	٠				:				 							 3.00)
Messe perbetue	lle																	0.50	s

On peut faire inscrire le nom des défunts ou de toute autre personne, sur le régistre de la messe perpétuelle.

LAMPES

DANS LE SANCTUAIRE DE N.-D DU ROSAIRE.

Le matin	, pendant	les messes, le s	soir, per	idant l'offi	ce du	Rosair	e:
Cinq lampes,	représenta	ant cinq myster	es, une	heure			\$0.10
Quinze "	"	les quinze "	**	"			0.25

Le soir, pendant l'office du Rosaire :

Cinq la	mpes	, représentant	cinq my	stères,	pour une neuvaine	\$0.40
Quinze		" "	quinze		" " "	
Cinq	66	**	cinq	66	pour un mois	1.25
Quinze	66	"	quinze	66		3.75
Cinq	66	66	cinq	66	pour un an	

AU SAINT-SÉPULCRE.

Une lampe par jour	. \$0.05
Une lampe pour une neuvaine	0.40
Une lampe pour un mois	. 1.10
Une lampe pour un an	. 14.00